

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2022

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2022 faisant ressortir un total de 22 041 999 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 227 245 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 21 985 981 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère

des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 29 juillet 2022
Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		13 195 973	14 304 951	17 218 492
Titres OPCVM		-	-	-
	3.1	13 195 973	14 304 951	17 218 492
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	4 920 196	8 275 003	1 203 328
Disponibilités	3.3	3 925 830	3 219 650	3 743 312
		8 846 026	11 494 653	4 946 640
TOTAL ACTIF		22 041 999	25 799 604	22 165 132
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	53 825	61 809	64 700
Autres créditeurs divers	3.5	2 193	2 546	2 758
TOTAL PASSIF		56 018	64 355	67 458
Capital	3.6	21 538 438	25 234 703	21 252 025
Sommes distribuables	3.7	447 543	500 546	845 649
Sommes distribuables des exercices antérieurs		108	103	202
Sommes distribuables de l'exercice en cours		447 435	500 443	845 447
ACTIF NET		21 985 981	25 735 249	22 097 674
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		22 041 999	25 799 604	22 165 132

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2022 AU 30 JUIN 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 31/06/2022	Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres		188 279	398 797	182 928	362 627	866 515
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	188 279	398 797	182 928	362 627	866 515
Revenus des placements monétaires	4.2	81 939	137 783	115 337	199 802	420 000
Total des revenus des placements		270 218	536 580	298 265	562 429	1 286 515
Charges de gestion des placements	4.3	<53 825>	<104 500>	<61 809>	<113 876>	<259 811>
Revenu net des placements		216 393	432 080	236 456	448 553	1 026 704
Autres charges	4.4	<7 674>	<14 676>	<7 547>	<13 783>	<32 601>
Résultat d'exploitation		208 719	417 404	228 909	434 770	994 103
Régularisation du résultat d'exploitation		47 601	30 031	59 838	65 673	<148 656>
Sommes distribuables de la période		256 320	447 435	288 747	500 443	845 447
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<47 601>	<30 031>	<59 838>	<65 673>	148 656
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		14 146	12 075	11 481	26 725	39 882
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		4 380	29 846	6 535	8 172	65 145
Résultat net de la période		227 245	459 325	246 925	469 667	1 099 130

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2022 AU 30 JUIN 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	Du 01/01/2022 au 30/06/2022	Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>227 245</u>	<u>459 325</u>	<u>246 925</u>	<u>469 667</u>	<u>1 099 130</u>
Résultat d'exploitation	208 719	417 404	228 909	434 770	994 103
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	14 146	12 075	11 481	26 725	39 882
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4 380	29 846	6 535	8 172	65 145
<u>Distributions de dividendes</u>	<845 550>	<845 550>	<839 041>	<839 041>	<839 041>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>3 677 312</u>	<u>274 532</u>	<u>4 507 430</u>	<u>4 785 886</u>	<u>518 848</u>
Souscriptions	26 291 056	30 620 332	18 259 544	21 434 055	62 946 232
Capital	25 457 953	29 584 250	17 488 898	20 518 236	60 782 663
Régularisation des sommes non distribuables	43 502	62 862	22 850	25 037	130 633
Régularisation des sommes distribuables	789 601	973 220	747 796	890 782	2 032 936
Rachats	<22 613 744>	<30 345 800>	<13 752 114>	<16 648 169>	<62 427 384>
Capital	<21 962 874>	<29 342 836>	<13 035 523>	<15 803 425>	<60 098 210>
Régularisation des sommes non distribuables	<38 325>	<59 784>	<17 917>	<19 631>	<147 677>
Régularisation des sommes distribuables	<612 545>	<943 180>	<698 674>	<825 113>	<2 181 497>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>3 059 007</u>	<u><111 693></u>	<u>3 915 314</u>	<u>4 416 512</u>	<u>778 937</u>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	18 926 974	22 097 674	21 819 935	21 318 737	21 318 737
En fin de la période	21 985 981	21 985 981	25 735 249	25 735 249	22 097 674
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	173 935	205 378	201 273	198 736	198 736
En fin de la période	207 711	207 711	244 489	244 489	205 378
<u>Valeur liquidative</u>	<u>105,849</u>	<u>105,849</u>	<u>105,261</u>	<u>105,261</u>	<u>107,595</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>4,24%</u>	<u>4,44%</u>	<u>3,97%</u>	<u>4,16%</u>	<u>4,24%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion et la distribution des actions de la SICAV sont assurées respectivement par la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2022 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêt. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêt à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2022 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	90 000	90 565	0,41%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	676 840	722 630	3,28%
ABC 2020-1 CA TF	3 042	182 520	182 915	0,83%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	53 260	55 789	0,25%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	10 000	10 392	0,05%
ATB 2007/1 D	2 000	80 000	80 536	0,37%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	200 000	204 128	0,93%
BH 2009	5 000	115 000	117 430	0,53%
BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV	3 000	60 000	60 783	0,28%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	332 253	335 605	1,52%
BTE 2010 B	3 500	157 500	163 296	0,74%
BTK 2009 CAT.D	1 500	60 000	60 961	0,28%
STB 2008/2	3 000	56 250	57 315	0,26%
TL 2016-1 CAT.B TF 7.75%	6 000	119 520	121 407	0,55%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	200 000	200 820	0,91%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	27 620	28 307	0,13%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	60 000	60 620	0,28%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	2 969	116 687	121 707	0,55%
TLF 2019-1 CA TF	5 000	200 000	200 149	0,91%
TLF 2021-1 TF	2 000	160 000	162 618	0,74%
UIB 2009/1 TR B	5 000	99 800	104 006	0,47%
UIB 2009/1 TR C	15 000	600 000	626 848	2,84%
UIB 2011/1 TR B	4 000	200 000	208 532	0,95%
Total Obligations de sociétés		3 857 250	3 977 359	18.04%
Titres Emis par l'état				
Bons du trésor assimilables				
BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 213 568	5,51%
BTA 11/08/2022 5.60%	1 558	1 477 617	1 618 388	7,34%
BTA 12/10/2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 275 380	5,79%
BTA 13 AVRIL 2023 6.00%	1 450	1 413 223	1 449 161	6,57%
BTA 15 JUIN 2023 6%	1 000	937 300	992 277	4,50%
Emprunt national				
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 498 559	6,80%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	11 060	106 102	111 507	0,51%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CA TF	18	164	176	0,00%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 059 598	4,81%
Total Bons du trésor assimilables et emprunt national		8 624 730	9 218 614	41.83%
Total obligations et valeurs assimilées		12 481 980	13 195 973	59,87%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2022 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôts				
BTE au 18 juillet 2022/20J/8%	500 000	498 230	498 496	2,26%
BTE au 9 août 2022/40J/8,01%	500 000	496 471	496 560	2,25%
BTE au 29 septembre 2022/120J/8,25%	500 000	489 294	491 971	2,23%
Total émetteur BTE	1 500 000	1 483 995	1 487 027	6,75%
AMEN BANK au 4 juillet 2022/10J/7,90%	1 000 000	998 315	999 494	4,53%
AMEN BANK au 8 octobre 2022/110J/8,90%	500 000	489 410	490 469	2,23%
Total émetteur AMEN BANK	1 500 000	1 487 725	1 489 963	6,76%
Total Certificats de dépôts	3 000 000	2 971 720	2 976 990	13,51%
BTCT				
BTCT 26 SEMAINES 16/08/2022, 6,85%	40 000	38 929	39 455	0,18%
Total BTCT	40 000	38 929	39 455	0,18%
Créances sur opérations de pensions livrées				
Prise en pension de 955 titres BTA août 2022, 5,60%, BIAT au 12/07/2022-12J-7,60%	1 000 607	1 000 607	1 000 818	4,54%
Prise en pension de 902 titres BTA avril 2023, 6%, BIAT au 01/07/2022-14J-7,60%	900 273	900 273	902 933	4,10%
Total créances sur opérations de pensions livrées	1 900 880	1 900 880	1 903 751	8,64%
Total Placements monétaires		4 911 529	4 920 196	22,32%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2022 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Amen Bank Pasteur	3 422 217	4 031 420	1 747 668
Amen Bank Med V	368 110	430 489	86 243
ATB compte de placement	34	46	34
Liquidation émissions/rachats	119 807	139 560	829 242
Intérêts courus sur dépôt à vue	19 576	22 623	13 636
Ventes titres à encaisser	-	-	1 069 216
Achats souscriptions à régler	-	<1 399 963>	-
Retenue à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue	<3 914>	<4 525>	<2 727>
	3 925 830	3 219 650	3 743 312

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2022 se détaille comme suit

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Frais de distribution à payer	40 369	-	-
Frais de gestion à payer	13 456	61 809	64 700
	<u>53 825</u>	<u>61 809</u>	<u>64 700</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2022 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevances CMF à payer	1 870	2 202	2 185
TCL à payer	223	244	373
Contribution sociale de solidarité à payer	100	100	200
	<u>2 193</u>	<u>2 546</u>	<u>2 758</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2022

Montant	21 252 025
Nombre de titres	205 378
Nombre d'actionnaires	162

Souscriptions réalisées

Montant	29 584 250
Nombre de titres	285 900
Nombre d'actionnaires entrants	17

Rachats effectués

Montant	<29 342 836>
Nombre de titres	283 567
Nombre d'actionnaires sortants	8

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	12 075
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	29 846
Régularisations des sommes non distribuables	3 078

Capital au 30 juin 2022

Montant	21 538 438
Nombre de titres	207 711
Nombre d'actionnaires	171

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 juin 2022 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Résultat d'exploitation	417 404	434 770	994 103
Régularisation du résultat d'exploitation	30 031	65 673	<148 656>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	108	103	202
	<u>447 543</u>	<u>500 546</u>	<u>845 649</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2021 au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>
Intérêts sur BTA	121 245	258 747	91 257	176 172	528 031
Intérêts sur obligations	67 034	140 050	91 671	186 455	338 484
	<u>188 279</u>	<u>398 797</u>	<u>182 928</u>	<u>362 627</u>	<u>866 515</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2021 au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>
Revenus de prise en pension	43 324	73 703	39 304	73 639	149 741
Intérêts sur certificats de dépôt	22 407	39 961	46 566	82 351	182 530
Intérêts sur dépôt à vue	15 673	23 326	18 097	24 263	64 508
Intérêts sur BTCT	535	793	11 370	19 549	23 221
	<u>81 939</u>	<u>137 783</u>	<u>115 337</u>	<u>199 802</u>	<u>420 000</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2021 au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>
Rémunérations du distributeur	40 367	78 375	-	-	-
Rémunérations du gestionnaire	13 458	26 125	61 809	113 876	259 811
	53 825	104 500	61 809	113 876	259 811

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/06/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2021 au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>
Redevances CMF	5 382	10 449	6 181	11 388	25 981
Autres retenues	1 580	2 763	595	908	3 151
TCL	662	1 364	721	1 387	3 269
Contribution sociale de solidarité	50	100	50	100	200
	7 674	14 676	7 547	13 783	32 601

5 – Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La distribution la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, le distributeur perçoit une rémunération de 0,75% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.